

Conseil communal du 17 février 2014

M. le Bourgmestre.- La parole est à Mme Nagy.

Mme Nagy.- Lors de notre dernier Conseil communal, nous avons déploré un incident qui aura des suites. M. Mampaka vient de formuler des excuses. Mon groupe en prend acte, mais elles interviennent quinze jours après l'incident et ne portent pas sur l'insulte homophobe qu'il a proférée.

M. Michaël François, à la suite de cette insulte, a porté plainte auprès de la police. Comme nous le conseillons à toutes les victimes d'insultes sexistes, homophobes ou racistes, il a accompli ce devoir, difficile. Mon groupe lui exprime toute sa solidarité. Combien de personnes ne se trouvent-elles pas dans la même situation difficile lorsqu'elles doivent s'adresser à la police ?

Nous faisons confiance aux autorités judiciaires pour la suite qui sera donnée à cette plainte. Le Collège et le Conseil en seront informés.

Je remercie le Bourgmestre pour sa volonté exprimée de ne plus accepter ce genre de comportement afin de garantir la sérénité et la qualité de nos débats.

Pour nous, l'incident est momentanément clos. La justice et la police auront le dernier mot.

M. le Bourgmestre.- En fin de séance du dernier comité secret, la confusion était grande. Mais quoi qu'il en soit, les propos sexistes, homophobes, racistes et les injures ne sont pas tolérables, ni dans l'espace public ni dans une assemblée démocratique. De tels comportements sont inacceptables.

La sérénité est indispensable à nos débats. Je regrette que le long débat constructif que nous avons tenu auparavant ait été gâché par cet incident.

Des collègues m'ont demandé si je comptais interdire l'envoi de messages via les réseaux sociaux ou de tweets pendant les séances du Conseil communal. Cela n'entre aucunement dans mes intentions, d'autant moins qu'une telle mesure serait impossible à appliquer. Nous devons vivre avec notre temps, mais je demande à chacun de faire preuve d'un minimum de fair-play. L'on peut combattre des idées, mais il faut respecter les individus, tant sur les réseaux sociaux qu'oralement, au sein de cette assemblée.

L'incident est clos.
